

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS	Département
	Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt trois

Le 25 septembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 15 septembre 2023

Date d'affichage 15 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 28

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Elodie CAPLIER, Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Nadège GRUDE, Christophe MOUCHEL, Inès TOROND-MOYA, Lydie WEISS, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Nicole ANTHORE, Marc DURAN, Justine PREVEL-LAVERGNE, Christophe HEBERT, Sébastien LAGALLE, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Pascal ESNOUF, Françoise DUPARC et Martine LHERMENIER.

Absents excusés : Yann DRUET, Jean-Pierre BOUILLON, Ayhan AYDAR, Nadia DAMART et Virginie DALY.

Secrétaire de séance : Aminthe RENOUF et Allan BERTU.

N° 2023-099 – ACCUEIL D'UNE DÉLÉGATION MACÉDONIENNE DANS LE CADRE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La Ville d'Ifs est engagée depuis plusieurs années dans la réalisation d'un projet de coopération décentralisée avec la Ville de Debar en République de Macédoine. Elle a signé les nouveaux accords de coopération en mai 2022, pour une période de 3 ans.

La Ville d'Ifs est ainsi chef de file du réseau Normandie-Macédoine du Nord, seule collectivité présente au sein de ce réseau. A ce titre :

- La Ville d'Ifs rédige les demandes de subvention auprès du MEAE, ainsi que les comptes-rendus pédagogiques et financiers des appels à projets Généraliste 2021 et Jeunesses VII ;
- La Ville d'Ifs travaille en lien avec la Maison Pour Tous Léo Lagrange qui est elle-même impliquée dans des projets de coopération et de mobilité internationale ;
- L'association Horizons solidaires anime le réseau Normandie-Macédoine, où se côtoient des établissements scolaires, des associations.

Dans le cadre de l'appel à projets « Généraliste 2021 » et « Jeunesse VII » du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la Ville a reçu respectivement 17 957 € pour le projet « Généraliste » et 32 860 € pour le projet « Jeunesse VII ».

Afin de décliner les actions à mettre en œuvre issues des réponses aux 2 appels à projets, il a été proposé l'organisation d'un évènement fédérateur. Aussi, la Ville d'Ifs accueillera du 9 au 13 octobre prochain la délégation Macédonienne. Différents ateliers seront mis en place pour échanger sur divers sujets dont principalement les questions autour de la jeunesse et de l'environnement et des temps plus conviviaux permettant une découverte du territoire.

Pour couvrir les frais liés à cette action qui comportent le transport, l'hébergement, l'alimentation et les achats pédagogiques pour un montant maximal de 9 000 €, il est donc proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à engager les dépenses pour l'accueil d'une délégation macédonienne à Ifs.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les accords de coopération décentralisée triennaux signés entre la Ville d'Ifs et la Ville de Debar en mai 2022 ;
VU les notifications du Ministère des Affaires Etrangères concernant l'obtention de subventions dans le cadre des deux appels à projets Généraliste et Jeunesse VII ;
VU l'avis de la commission réunie « Culture, Animation du territoire, Participation citoyenne et Coopération décentralisée » et « Jeunesse et Sport » réunie le 21 septembre 2023 ;

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'Ifs de finaliser son projet de coopération décentralisée avec la Ville de Debar via l'organisation d'un séminaire ;

CONSIDERANT l'obtention des subventions dans le cadre des appels à projets du MEAE à hauteur de 17 957 € pour le projet « Généraliste » et 32 860 € pour le projet « Jeunesse VII » ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à régler les dépenses liées à ces actions et à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Ifs, le 25 septembre 2023

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRÉ



Rendue exécutoire le : 27/09/2023

Affichée le : 27/09/2023

Acte à classer**2023-099**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-09-27T14-22-13.00 (MI247771057)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20230926-2023-099-DE (Voir l'accusé de réception associé)Objet de l'acte : Accueil d'une délégation Macédonienne dans le cadre
de l'accord de coopération décentralisée

Date de décision : 26/09/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 2023-099.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/09/23 à 13:18

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 27/09/23 à 14:22

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 27/09/23 à 14:32

